



SAS LES 5 AS - CAMPING DE RETOURTOUR

1 Rue de Retourtour - 07270 LAMASTRE

Tél 04 75 06 40 71

Siret 811 824 713 00028

N° TVA : FR91 811824713

Email : campingderetourtour@wanadoo.fr

Site internet : www.campingderetourtour.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE Pour les séjours Tourisme

Conditions de réservation d'un emplacement :

- Un maximum de 6 personnes et de 2 voitures est autorisé par emplacement (2 personnes et 1 véhicule sont compris dans le forfait).
- La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du versement d'arrhes (25% et minimum 25€). Il vous sera alors adressé, par e-mail, une confirmation.
- En camping, l'arrivée s'effectue à partir de 14h30 et le départ en fin de séjour avant midi. Le bureau est fermé de 12h00 à 14h30.
- Tout retard, non signalé le jour suivant avant 12h, entraîne l'annulation de la réservation. Les arrhes ne seront pas retournées.
- **Le règlement du solde du séjour est dû 1 mois avant votre arrivée**, par virement, chèque-vacances, carte bancaire, ou espèces. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de séjour.

Conditions de location des locatifs :

- **Du 17 juillet au 20 août : les locations se font à la semaine, du mercredi au mercredi ou du samedi au samedi.**
- **Avant le 17 juillet et après le 20 août : les jours d'arrivée et de départ sont à votre convenance.**
- **Les arrivées commencent à 14h30, les départs avant 10h, après nettoyage de votre part du logement.**
- Le prix du séjour comprend la location du logement pour le nombre de personnes (**bébé inclus**) indiqué dans le contrat et un véhicule sur l'emplacement. Il comprend également la fourniture d'eau, de gaz et d'électricité, l'accès à toutes les installations (sanitaires, piscine, aires de jeux, fitness ...) et à l'ensemble des prestations du camping (animations, soirées, ...).
- Les remises ne sont pas cumulables. Elles sont calculées uniquement sur le prix du séjour et non sur les suppléments.
- Tout changement dans la composition de la famille ou tout supplément (animal, voiture, ...) doit être signalé avant l'arrivée et sera soumis au tarif semaine ou nuitée. Les animaux ne sont acceptés qu'après autorisation de la direction (1 seul animal par location). Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée.
- **La réservation est effective après un versement d'arrhes de 25 % du montant du séjour (70€ minimum). Le règlement du solde du séjour est payable 30 jours avant votre arrivée**, par chèque, espèces, chèque-vacances, virement, ou carte bancaire.
- **Une caution (dépôt de garantie) de 200 € est demandée à l'arrivée : pour l'équipement et le ménage (payable par chèque, espèces ou carte bancaire).** Un inventaire des lieux sera effectué avant votre arrivée et après votre départ. La caution sera annulée après vérification, sous réserve que la **location soit laissée en parfait état de propreté** et déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels frais de nettoyage et dégâts occasionnés.
- Tout retard d'arrivée, non signalé le jour suivant avant 12h, entraîne l'annulation de la réservation. Les arrhes ne seront pas retournées.
- A son départ, le nettoyage de la location est à la charge du locataire, la vaisselle doit être laissée propre, les meubles, objets mobiliers, décorations devront être remis à la place qu'ils occupaient à l'arrivée. Le locataire devra ouvrir et dégivrer le réfrigérateur, fermer soigneusement les fenêtres et les rideaux et remettre les clés, avant 10 heures impérativement (sauf accord du propriétaire). Pour le nettoyage en fin de séjour non réservé à l'avance : prévenir à l'arrivée et s'acquitter du montant.
- La location est meublée et équipée pour le nombre de personnes indiqué dans le contrat (vaisselle, couverts, literie, alèses, oreillers, couvertures ou couettes). **Draps et linge de maison sont à apporter par le locataire, ou à louer à la réception.**
- Le locataire devra, dans son intérêt, contrôler à son arrivée l'état des lieux et l'inventaire ainsi que le bon fonctionnement des appareils ménagers et des sanitaires ; en cas de réclamation, il devra le signaler par écrit avant le lendemain 12 h ; ce délai expiré, il ne pourra plus en être tenu compte.
- Les lieux loués devront être habités correctement, sans nuisance de bruit et avec le respect des meubles, des équipements, du voisinage et des parties communes.
- Les objets mobiliers ne devront subir que la dépréciation provenant de l'usage ; dans le cas où quelques-uns seraient détériorés, cassés ou auraient disparus, ils devront être remplacés par d'autres semblables et de valeur égale. Le prix de remplacement peut en être payé par le locataire à la Direction qui en fixera le coût. Le locataire est responsable de tout objet cassé ou détérioré et des dommages qui pourraient être causés aux installations. Le locataire déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile (comprise avec Ass. FFCC)

Retard, Interruption, Modification, ou Annulation de séjour :

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de séjour.

Annulation de séjour avec souscription assurance annulation :

- Le Camping de Retourtour vous propose une assurance annulation « Campez Couvert » au tarif de 3% du prix de votre séjour
Motifs d'annulation pris en charge par l'assureur :
 - Raisons médicales : maladie ou accident grave, décès, complications dues à l'état de grossesse avant la 26^{ème} semaine
 - Raisons personnelles : convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de rattrapage ou d'une greffe d'organe, séparation, etc...
 - Dommages graves à votre véhicule sous 48h avant le départ
 - Raisons professionnelles : suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc...
 - Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés (incendie, explosion, dégâts des eaux, vol, catastrophes naturelles), vol de carte d'identité, permis de conduire ou de passeport, refus de visa.
 - Nouveau : extension Covid-19 ! Prise en charge des frais d'annulation en cas de maladie Covid-19, mise en quatorzaine suite à un test positif ou suite à un cas contact déclaré, ou refus d'embarquement.
- Brochure ou conditions générales de « Campez Couvert » à votre disposition au camping, ou sur le site internet : www.campez-couvert.com

Annulation de séjour sans souscription assurance annulation :

- À plus de 60 jours avant la date d'arrivée** : remboursement de la totalité de l'acompte versé, après déduction d'une retenue forfaitaire de 70 €, dans la limite du montant de l'acompte.
- Entre 31 et 60 jours avant la date d'arrivée** : remboursement de 50 % de l'acompte versé, avec une retenue minimale de 70 €, dans la limite du montant de l'acompte.
- A 30 jours ou moins de la date d'arrivée** : aucun remboursement ne sera effectué. L'intégralité de l'acompte versé ou, si le séjour a été réglé en totalité, l'intégralité du montant du séjour restera acquise au camping.

Droit de rétractation :

- Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

Informations générales :

- Chaque campeur est prié de se présenter à la réception pour signaler son arrivée, les personnes supplémentaires et les visiteurs. Votre véhicule doit être sur votre emplacement. Une caution de 20 € est demandée pour le badge d'entrée.
- Les visiteurs doivent se présenter à la réception dès leur arrivée, et s'acquitter du tarif visiteur. Ils restent sous la responsabilité du locataire qui les reçoit. Ils laisseront leur véhicule sur le parking à l'entrée. **L'accès à la piscine n'est pas autorisé aux visiteurs.**
- Il appartient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc., et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Celle-ci est obligatoire.
- Les animaux sont acceptés, avec supplément. Ils doivent être tatoués, vaccinés et tenus en laisse. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, ainsi que les NAC, ne sont pas acceptés dans le camping.
- Selon arrêté préfectoral, le barbecue à charbon est strictement interdit sur les emplacements. Seul le barbecue électrique ou à gaz est autorisé. Des barbecues à charbon fixes et autorisés sont disponibles près de la réception.
- La circulation est interdite de 22h30 à 7h00, ainsi que les activités bruyantes, à l'exception des animations proposées par le camping.
- Les recharges de véhicules électriques sont interdites sur les emplacements et locations. Deux bornes dédiées à cet effet sont installées près dans le camping, près de la réception. Quatre autres bornes sont installées au centre de Lamastre et à Super U (à moins de 2 kms du camping).
- Le camping se réserve le droit d'utiliser les photos de ses clients pour ses supports commerciaux, (sauf en cas de refus exprimé par le client à son arrivée).

***Le fait de camper sur notre terrain implique l'acceptation du règlement intérieur.
Toute infraction à ce règlement entraîne l'expulsion de son auteur.***

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :
SAS MEDIATION SOLUTION 222 Chemin de la Bergerie 01800 ST JEAN DE NIOST - 04 82 53 93 06
Site internet : <https://sasmediationsolution-conso.fr>